

**MAIRIE
DE
CHAPTELAT**

**Nombre de
conseillers**

en exercice	19
présents	13
votants	13

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an *deux mille VINGT QUATRE*
le 12 novembre

Le Conseil Municipal de la commune de
CHAPTELAT

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de
Madame Julie LENFANT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/11/2024

Présents (13) : Julie LENFANT, Alain LAURENT, Marie Yvonne TAMAGNAUD PONTELLO, Sébastien DESERBAIS, Nicolas DECHAUX, Christian PROVOST, Thierry PEYRAT, Nathalie DUMAINE, Karine LEONARD, Christel MASDIEU, Laetitia VERGNE, Marion RABIET, Pascal PARDOUX

Absent avant donné procuration (0)

Absents (6) :

Katia LAFONT.
Philippe LAURENT.
Christophe BERTRAND.
Ophélie GREGORIO.
Yia MOUA.
Caroline LAVIGNE

Secrétaire de séance : Pascal PARDOUX

III : Modification du tableau des effectifs :

Le Conseil est informé de la nécessité de modifier le tableau des effectifs en raison de la transformation d'un emploi non permanent en emploi permanent (création de poste).

En conséquence, il est demandé au conseil :

1. **de diminuer à la demande d'un agent titulaire** son temps de travail pour convenance personnelle, transformant son poste d'adjoint territorial technique à temps non complet 26/35^{ème} à **24/35^{ème}**,
2. de transformer le poste actuel d'emploi contractuel d'adjoint territorial technique 22/35^{ème} en **créant un poste d'adjoint territorial technique à temps non complet 24/35^{ème}** à pourvoir au 1^{er} janvier 2025, une déclaration de vacances d'emploi (DVE) sera lancée à l'issue de ce conseil,
3. de supprimer un poste d'Adjoint technique territorial à temps complet et **d'en créer d'Adjoint technique territorial à temps complet de 2^{ème} classe** suite à la réussite d'un examen professionnel, à pourvoir au 1^{er} janvier 2025, une déclaration de vacances d'emploi (DVE) sera lancée à l'issue de ce conseil,

- d'inscrire les fonds nécessaires au budget,
- de l'autoriser à signer tous les actes nécessaires.

Il est proposé au conseil d'approuver le tableau des effectifs tel qu'il résulte de cette modification et l'autoriser à signer les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.

<p>FILIERE ADMINISTRATIVE</p> <p>Attaché territorial principal temps complet</p> <p>Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe temps non complet 30/35^{ème}</p> <p>Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe temps complet</p> <p>Rédacteur principal de 1^{ère} classe</p> <p>FILIERE ANIMATION</p> <p>Animateur territorial temps complet 35/35^{ème}</p>	<p>1 poste pourvu</p> <p>1 poste pourvu</p> <p>1 poste pourvu</p> <p>1 poste pourvu</p> <p>1 poste pourvu</p>
<p>FILIERE TECHNIQUE</p> <p>Agent de maîtrise principal à temps non complet 31/35^{ème}</p> <p>Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet 35/35^{ème}</p> <p>Adjoint technique territorial à temps complet</p> <p>Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps complet</p> <p>Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet</p> <p><u>Adjoints techniques territoriaux à temps non complet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poste à 26/35^{ème} - Postes à 28/35^{ème} - Poste à 24/35^{ème} (diminution du poste de 26/35^{ème}) - Poste à 24/35^{ème} 	<p>1 poste pourvu</p> <p>2 postes pourvus</p> <p>1 poste à supprimer</p> <p>1 poste à pourvoir</p> <p>1 poste pourvu</p> <p>1 poste pourvu</p> <p>3 postes pourvus</p> <p>1 poste pourvu</p> <p>1 poste à pourvoir</p>

Adjoint techniques territoriaux principal de 2^{ème} classe à temps non complet

- Poste à 33.50/35^{ème}
- Poste à 35/35^{ème}
- Poste à 33.50/35^{ème}
- Poste à 29/35^{ème}

1 poste pourvu
1 poste pourvu
1 poste pourvu
1 poste pourvu

VOTE :

Présents : 13

Procuration : 0

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

La délibération est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans que dessus 13 novembre 2024

Au registre sont les signatures.

Affiché le 13 novembre 2024

Pour copie conforme

En mairie le : 13 novembre 2024

Madame la Maire

